

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 5368

présenté par

Mme Hignet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit,
M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel,
M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi,
Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté,
M. Guiraud, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher,
Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin,
Mme Élixa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier,
M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes,
M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala,
Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreñoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé,
M. Vannier et M. Walter

à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 51 par la phrase suivante :

« L'État est diligent dans le versement des aides agricoles. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

"Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES souhaite que soit inscrit dans la loi un objectif d'assiduité du versement des aides pour les agriculteurs.

Les agriculteurs français sont directement dépendants des aides directes de la PAC. Par exemple, l'INRAE montre que pour les exploitations de viandes bovines, ces aides représentent près de 250% du revenu courant avant impôt. Cela montre que sans ces indemnités, le revenu de ces exploitations serait largement négatif.

Alors en attendant que les producteurs soient rémunérés pour leur travail et non par des subventions, il est important que celles-ci soient versées au bon moment, au risque de mettre en péril la plupart des fermes françaises et en particulier les plus petites.

Une aide d'urgence, de par sa dénomination, devrait être versée en urgence aux agriculteurs, autrement cela engendre de gros problèmes de trésorerie, sachant que les agriculteurs ont aujourd'hui suffisamment de charge et de dette à régler.

C'est pourquoi il est impératif que le gouvernement soit diligent lors du versement de ces aides."